



Document 1 (mail) : Faux !

Démarche : Repérer

- l'adresse de l'expéditeur (qui ne correspond pas à son nom et/ou au contenu).
- le contenu étrange du message (cadeau, remboursement, livraison à confirmer, coordonnées à modifier, document à télécharger...)
- les fautes d'orthographe contenues dans le message (si il y en a).

Document 2 (article) : Vrai !

Démarche :

1. Taper les mots-clés du titre dans un moteur de recherche.
2. Vérifier sur quels sites circule l'information.
3. Si vous ne savez si le site est sérieux, utilisez le [Decodex](#) du journal *Le Monde*.
Ici, sur de nombreux sites sérieux (journaux papier, radio, chaîne de télévision...).

*L'information ne paraît pas vraie parce que c'est un **fait divers**.*

Un fait divers est un événement plus ou moins important qui ne relève ni de l'actualité mondiale, ni de la politique, ni de l'économie. Il est le plus souvent dramatique : accident, catastrophe, drame passionnel, mort d'une star... (Source : *CLEMI*)

Document 3 (publication sur un réseau social) : Faux !

Démarche : Plusieurs possibilités

- Regarder attentivement la photographie et vérifier si elle correspond au sujet de l'article et si cela vous paraît plausible (est-ce qu'il y a des indices qui montre que c'est faux ?).
- Taper les mots-clés qui correspondent à la photographie dans un moteur de recherche.
→ Retrouver le document d'origine ou des sites qui l'analysent.
- Copier/coller la photographie dans Google Image et vérifier sur quels sites elle circule.
Quel est le contenu de ses sites ? Vous aider du [Decodex](#) si besoin.

La photographie n'a pas forcément été modifiée mais le texte qui l'accompagne nous influence et veut nous faire croire en quelque chose qui ne correspond pas à la réalité.

Document 4 (article) : Faux !

Démarche : Plusieurs possibilités

- Taper les mots-clés du texte dans un moteur de recherche.
- Vérifier sur quels sites circule l'information. Quel est le contenu de ces sites ?

ou Taper les mots-clés qui correspondent au titre dans [Hoaxbuster](#).

*Cette phrase est une **rumeur** qui circule sur internet depuis très longtemps ou une déclaration (fausse) d'une personnalité politique.*

Document 5 (article) : Faux !

Démarche :

- Taper les mots-clés du titre dans un moteur de recherche.
- Vérifier sur quels sites circule l'information. Quel est le contenu de ces sites ?
- Vérifier les rubriques « Qui sommes-nous ? », « A propos » dans les sites en question.

*C'est un article tiré d'un **site parodique** dont l'objectif est de créer des articles humoristiques.*

Document 6 (article): Faux !

Démarche : *(à effectuer si vous n'avez pas le document d'origine)*

- Taper les mots-clés de l'article dans un moteur de recherche pour retrouver le document d'origine sur le site de l'*Observatoire des drogues et des toxicomanies*.
- Lire l'infographie et repérer les différences avec l'article.

Les erreurs à repérer :

- La drogue/substance psychoactive la plus consommée est l'alcool et pas le cannabis (n°3).
- La tranche d'âge n'est pas bonne (11-64 ans au lieu de 11-75 ans).
- Pour le cannabis, le/la journaliste a confondu « Usagers dans l'année » (5 millions) et « Expérimentateurs » (consommation une fois au cours de la vie) (17 millions).

Page suivante : Vous trouverez l'article présenté sur le site de Francetv après qu'il ait été modifié par le journaliste lorsque les erreurs lui ont été signalées.

Vous pouvez remarquer que le titre putaclic n'a pas été modifié !

Le cannabis reste la drogue la plus consommée en France

En 2016, 17 millions de personnes âgées de 11 à 64 ans ont déclaré avoir fumé au moins une fois du cannabis au cours de leur vie, selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies.



Le cannabis reste la drogue la plus consommée en France, selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). (GETTY IMAGES)

Franceinfo avec AFP

Mis à jour le 23/06/2017 | 18:02
publié le 23/06/2017 | 11:11

C'est la drogue illicite préférée des Français. Un adulte sur dix déclare avoir consommé du [cannabis](#) au cours de l'année, selon les résultats du Baromètre santé 2016 de Santé publique France, publié, vendredi 23 juin, par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Le cannabis "*occupe une place prépondérante dans les usages, tant des adultes que des adolescents*", et occupe en France le rang de "*produit psychoactif le plus consommé*", souligne l'étude.

En 2016, 17 millions de personnes âgées de 11 à 64 ans ont déclaré avoir fumé au moins une fois du cannabis au cours de leur vie. Parmi elles, 5 millions ont déclaré avoir fumé et elles sont 1,4 million à avoir fumé au moins dix fois par mois. Les Français, qui sont parmi les plus gros consommateurs en Europe, sont 700 000 à déclarer être des usagers quotidiens.

Une drogue consommée dans tous les milieux

La consommation de cannabis dans l'année concerne surtout les plus jeunes et les hommes (28% des 18-25 ans, 35% des hommes et 21% des femmes de cette tranche d'âge). Elle diminue ensuite avec l'âge pour ne plus atteindre que 2% de la population au-delà de 55 ans.

Les motivations pour consommer du cannabis sont multiples : "*Utilisé à la fois pour faire la fête, gérer le stress, trouver le sommeil, dans un cadre de sociabilité... Le cannabis s'est affirmé comme un produit transculturel, qui trouve sa place dans tous les milieux socioculturels*", relève l'étude.

Et contrairement à d'autres substances comme la cocaïne ou l'héroïne, la représentation de la dangerosité du cannabis est "*volatile*", alors que les dommages associés à une consommation régulière sont connus (troubles de la mémoire, de l'attention ou de l'apprentissage, précipitation de la survenue de troubles psychiatriques chez les individus prédisposés).